



Pourquoi une labellisation par le GIS PIClég ?

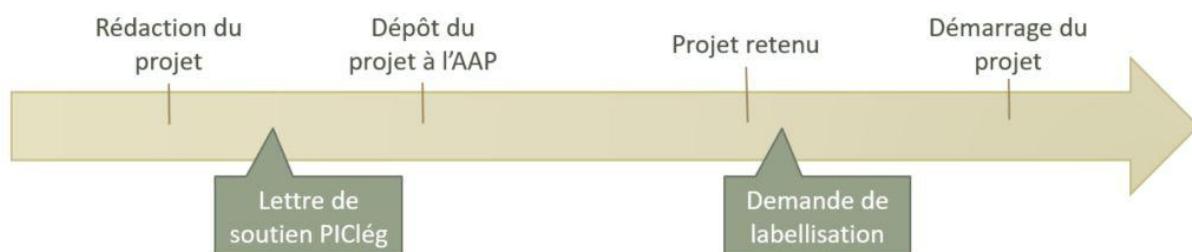
Le dispositif de labellisation de projets du GIS PIClég a été mis en place pour contribuer à l'émergence et à la co-construction de nouveaux projets, tout en assurant leur cohérence au niveau national. La labellisation vise à offrir aux porteurs de projets le soutien du GIS sur différents aspects : visibilité au sein du GIS via la communication autour des projets soutenus, appui à la communication et à la valorisation des résultats des projets, aide au financement, enrichissement du comité de pilotage du projet par des membres du GIS ou encore forme de caution scientifique et technique.

Pour bénéficier de la labellisation du GIS, les projets soumis doivent répondre à un certain nombre de critères garantissant leur qualité scientifique et technique et leur adéquation avec les enjeux de transfert accéléré des résultats, mais aussi les liens pouvant être établis avec les travaux du GIS et les apports réciproques de la labellisation pour le projet comme pour le GIS PIClég.

Ainsi, afin d'assurer leur éligibilité, les projets doivent respecter les critères suivants :

- Répondre aux objectifs et thématiques de travail du GIS, [rappelés sur le site Internet du GIS PIClég](#)
- Traiter à la fois de questions de recherche et développement
- Avoir un intérêt national à caractère appliqué
- Mobiliser plusieurs membres du GIS

La labellisation s'adresse avant tout aux **projets ayant récemment fait l'objet d'un soutien dans le cadre d'un appel à projets**. Les demandes de labellisation sont ainsi à adresser à la cellule d'animation du GIS (via l'adresse : gis.picleg@inrae.fr) aux débuts du projet, tel que représenté sur la frise ci-dessous.



Afin de soumettre une demande de labellisation, **les porteurs de projet doivent transmettre (i) le dossier présenté à l'appel à projets ayant retenu le projet ainsi que (ii) les annexes techniques et financières de ce dernier**.

Quels engagements pour les porteurs de projets labellisés ?

En contrepartie de la labellisation de leur projet, les porteurs s'engagent à associer le GIS PIClég au comité de pilotage du projet en désignant pour cela un membre assurant le rôle de référent pour le GIS pour la durée du projet. Ils pourront ainsi bénéficier de l'expertise des membres du GIS tout en rendant compte progressivement des avancées du projet au sein de la communauté du GIS PIClég.

Pour plus d'informations sur les projets labellisés :

Plus d'une trentaine de projets ont été labellisés depuis la mise en œuvre du dispositif par le GIS PIClég, présentés sur le [site Internet du GIS](#).